

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Ndendé-Doussala : la BAD fixe les conditions de démarrage du chantier

MSM
Libreville/Gabon

Le démarrage des travaux du tronçon routier Ndendé-Doussala a été, le 6 novembre dernier, au centre de la séance de travail entre le ministre de l'Économie et des Participations, Mays Mouissi, et le responsable pays de la Banque africaine de développement (BAD), Nouridine Kane Dia. Le représentant de la BAD a rassuré le membre du gouvernement des directives données à ses équipes en vue de prioriser le traitement de ce dossier. Aussi a-t-il informé de certaines phases préalables

nécessaires avant le lancement des travaux. Il s'agit notamment de la mise en place de toutes les diligences afin de faciliter la mission du cabinet et permettre la disponibilité des études techniques et architecturales le plus rapidement possible ; et le paiement des indemnisations dans le cadre des expropriations avant le démarrage des travaux qui ne devrait pas intervenir avant septembre 2024. Le ministre Mays Mouissi a exhorté son hôte de tout mettre en œuvre pour que les travaux de cette route prioritaire, qui entrent dans le cadre du Projet d'appui au secteur des infrastructures au Gabon (PASIG), puissent démarrer dans les délais.



Photo: DR
Le ministre de l'Économie a reçu une délégation de la BAD pour discuter du financement du tronçon Ndendé-Doussala.

Filière bois : attention, licenciements en vue !



Photo: DR
Le ministre de l'Économie échangeant avec les opérateurs économiques du secteur bois.

MSM
Libreville/Gabon

Le secteur bois pourrait enregistrer une vague de licenciements dans les semaines et mois à venir. C'est la mise en garde lancée dernièrement par une délégation du secteur bois dirigée par Stéphane Jaffret, directeur général de Rougier Gabon. Ces derniers ont informé le ministre de l'Économie et des Participations des difficultés que traverse actuellement le secteur. Ils ont ainsi présenté au membre du gouvernement de la Transition la mauvaise passe

que traversent actuellement leurs activités qui, si elle persiste, va se traduire à terme par une vague de licenciements. C'est pourquoi ils sollicitent d'urgence le soutien des autorités. Tout en reconnaissant l'importance de l'activité forestière dans l'économie nationale, le ministre Mays Mouissi a invité les opérateurs à établir une feuille de route collective, un état des lieux clair de la situation de la filière et les pistes de solutions envisageables. Et ce, en vue d'une meilleure prise compte auprès des plus hautes autorités.



COMMUNIQUE

Depuis quelques temps, un groupe de personnes se revendiquant comme étant des compatriotes victimes de refus de logements par la Société Nationale Immobilière (SNI), encouragé par une association de la place, organise nuitamment des tentatives répétées d'occupations illégales des logements sociaux de Bikélé, déjà attribués à d'autres compatriotes.

Les membres dudit groupe s'illustrent dans les réseaux sociaux par la tenue régulière de propos diffamatoires et mensongers à l'endroit de la Société Nationale Immobilière et de ses employés pourtant commis à l'exercice de leurs responsabilités professionnelles.

Fort de cela, la SNI entend désormais engager des actions en justice contre les auteurs de tels actes et propos.

Fait à Libreville, le 08 Novembre 2023



La Direction Générale

